

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**

**États financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2019**

# ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

## Table des matières

Exercice terminé le 31 mars 2019

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR	Page 1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 12
Gouvernance et opérations nationales ( <i>annexe 1</i> )	13
Haute performance ( <i>annexe 2</i> )	13
Développement national ( <i>annexe 3</i> )	13

# Rapport de l'auditeur indépendant

**Grant Thornton LLP**  
1675 Rue Douglas bureau 650  
Victoria, BC  
V8W 1H8  
T +1 250 383 4191  
F +1 250 383 4623  
www.GrantThornton.ca

Aux membres de l'Association canadienne d'aviron amateur

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne d'aviron amateur (l'« Association»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, l'état de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint de l'Association ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2019, ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément à aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la préparation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Victoria, Canada  
24 juillet 2019



Comptables professionnels agréés

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**

**État de la situation financière**

**31 mars 2019**

	<b>2019</b>	2018
<b>ACTIFS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse et équivalents de trésorerie	<b>838 037 \$</b>	1 155 953 \$
Débiteurs (Note 4)	<b>210 707</b>	102 183
Taxes sur les produits et services à recevoir	<b>147 348</b>	169 114
Charges payées d'avance	<b>152 391</b>	228 920
	<b>1 348 483</b>	1 656 170
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<b>286 629</b>	349 415
	<b>1 635 112 \$</b>	2 005 585 \$
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>184 044 \$</b>	599 187 \$
Sommes à remettre à l'État	<b>2 110</b>	2 240
Produits reportés (Note 6)	<b>273 558</b>	222 897
	<b>459 712</b>	824 324
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	<b>286 629</b>	349 415
Grevés à des affectations internes (Note 7)	<b>206 214</b>	206 214
Non affectés	<b>682 557</b>	625 632
	<b>1 175 400</b>	1 181 261
	<b>1 635 112 \$</b>	2 005 585 \$

ÉVENTUALITÉ (Note 8)

FONDS EN FIDUCIE (Note 9)

ENGAGEMENTS (Note 10)

**Au nom du conseil d'administration :**

\_\_\_\_\_ Administrateur

\_\_\_\_\_ Administrateur

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**

**État des résultats**

**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	2019	2018
<b>REVENUS</b>		
Sport Canada	4 706 500 \$	4 867 000 \$
Comité olympique canadien ( <i>Note 11</i> )	446 245	367 827
Frais d'adhésion	502 172	401 518
Associations et fondations de sport	440 833	271 915
Dons, événements et activités de financement	321 795	309 395
Inscriptions liées aux compétitions et aux camps	298 991	126 680
Commandites	3 000	3 000
Intérêts créditeurs	14 979	9 906
	<b>6 734 515 \$</b>	<b>6 357 241 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Communications, marketing et initiatives ( <i>Note 11</i> )	250 884	272 443
Services aux membres	262 772	190 246
Gouvernance et opérations nationales ( <i>annexe 1</i> )	466 590	466 749
Haute performance ( <i>annexe 2</i> )	5 284 554	4 797 647
Développement national ( <i>annexe 3</i> )	477 076	574 543
	<b>6 741 876 \$</b>	<b>6 301 628 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES LIÉES AUX OPÉRATIONS</b>	<b>(7 361)</b>	<b>55 613</b>
GAINS SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 500	23 507
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>(5 861) \$</b>	<b>79 120 \$</b>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	Investies en immobilisations corporelles	Sommes grevées à des affectations internes <i>(Note 8)</i>	Non affecté	<b>2019</b>	2018
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	349 415 \$	206 214 \$	625 632 \$	<b>1 181 261 \$</b>	1 102 141 \$
(Déficit) Excédent des revenus sur les dépenses	(84 943)	-	79 082	<b>(5 861)</b>	79 120
Acquisition d'immobilisations corporelles	22 157	-	(22 157)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>286 629 \$</b>	<b>206 214 \$</b>	<b>682 557 \$</b>	<b>1 175 400 \$</b>	<b>1 181 261 \$</b>

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	<b>2018</b>	2018
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>(5 861) \$</b>	79 120 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>86 441</b>	105 001
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	<b>(1 500)</b>	(23 507)
Amortissement des apports reportés	-	(1 300)
	<b>79 080</b>	159 314
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	<b>(108 524)</b>	219 395
Créditeurs et charges à payer	<b>(415 141)</b>	106 192
Produits reportés	<b>50 661</b>	26 336
Charges payées d'avance	<b>76 529</b>	(60 826)
Taxe sur les produits et services à recouvrer	<b>21 766</b>	(86 639)
Sommes à remettre à l'État	<b>(130)</b>	651
	<b>(374 839)</b>	205 109
Trésorerie (utilisée par) des activités opérationnelles	<b>(295 759)</b>	364 423
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(23 657)</b>	(154 302)
Produits sur la disposition d'immobilisations corporelles	<b>1 500</b>	29 949
Trésorerie utilisée dans des activités d'investissement	<b>(22 157)</b>	(124 353)
<b>AUGMENTATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>(317 916)</b>	240 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<b>1 155 953</b>	915 883
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>838 037 \$</b>	<b>1 155 953 \$</b>

# ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

## Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

---

### 1. BUT DE L'ASSOCIATION

Rowing Canada Aviron est le nom commercial de The Canadian Amateur Rowing Association – l'Association canadienne d'aviron amateur (l'Association) qui est une organisation à but non lucratif incorporée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisation à but non lucratif, l'Association est exonérée d'impôt.

Elle est autorisée à remettre des reçus aux fins d'impôt pour les dons reçus à titre d'association enregistrée de sport amateur.

Son activité principale est le développement du sport de l'aviron au Canada et elle est reconnue par le gouvernement du Canada et le Comité olympique canadien comme l'organisme national qui régit le sport de l'aviron.

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Mode de présentation

Les états financiers ont été rédigés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

#### Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont reconnus en tant que revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses s'y reliant sont engagées. Les revenus de dons sont enregistrés lorsqu'ils sont reçus. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont été reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque le paiement est reçu par l'Association ou que le transfert de propriété a été complété. Les dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou pour soutenir d'éventuelles activités sont comptabilisés comme montants reportés.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenu dans la période d'éligibilité de l'adhésion.

#### Actifs nets grevés à des affectations internes

Les actifs nets qui sont grevés à des affectations internes sont désignés par l'Association à des fins précises. Les sommes grevées à des affectations internes peuvent être utilisées à d'autres fins.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en caisse et les soldes bancaires.

(suite)

# ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

## Notes aux états financiers Exercice terminé le 31 mars 2019

---

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquies sont comptabilisées déduction l'amortissement cumulé. Les actifs d'apport sont inscrits à la juste valeur au moment de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile de manière linéaire aux taux suivants :

Équipement de para-aviron	3 - 5 ans
Équipement national	3 - 5 ans
Système d'inscription aux événements	3 ans
Amélioration des installations	10 ans
Équipement mécanique	3 - 5 ans
Bateaux à moteur et accessoires	5 ans
Logiciels et matériel de bureau	3 ans
Équipement d'aviron	3 - 5 ans
Remorques	10 ans
Véhicules	5 ans

#### Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Association comprennent la trésorerie et ses équivalents, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition ou de l'émission. Au cours des périodes subséquentes, les actifs financiers dont les marchés sont activement négociés sont rapportés à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés sont rapportés dans les résultats. Les autres instruments financiers sont rapportés au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les coûts de transaction relatifs à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés à la dépense lorsqu'ils sont encourus.

#### Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs selon la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés des revenus et des dépenses pendant l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et tout ajustement nécessaire est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle il est reconnu. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations significatives tiennent compte de la probabilité de recouvrement des débiteurs, des produits reportés, des charges à payer et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Fournitures et services

L'immobilisation corporelle donnée et louée est inscrite à sa juste valeur si la juste valeur peut être raisonnablement déterminée.

L'Association dépend du service bénévole de nombreux membres ainsi que d'autres personnes. Parce que ces services ne sont habituellement pas payés par l'Association et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

## Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers et possède un cadre exhaustif de gestion du risque visant à surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante donne des renseignements sur l'exposition aux risques et sur la concentration des risques de l'Association en date du 31 mars 2019.

#### *(a) Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux membres. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque lié au crédit de comptes précis, des tendances historiques et d'autres informations. L'Association possède un grand nombre de membres, ce qui limite la concentration de risque de crédit. Le risque de crédit lié à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, car il est détenu par une institution financière réputée ayant une cote de crédit externe de première qualité.

#### *(b) Risque de liquidité*

Le risque de liquidité découle de la possibilité qu'une entité ne respecte pas ses obligations liées à ses engagements financiers. L'Association est exposée au risque principalement en ce qui a trait à la réception des fonds de ses membres et d'autres sources connexes, ainsi qu'aux créanciers et charges à payer.

#### *(c) Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comporte trois types de risques : le risque lié de change, le risque lié aux taux d'intérêt et les autres risques de prix. L'Association est principalement exposée au risque de change.

#### *(d) Risque de change*

Le risque de change est lié à l'excédent des produits sur les charges découlant des variations de taux de change et de la volatilité de ces taux. L'Association est exposée au risque de change lié aux taux de change sur les comptes créditeurs détenus en devises étrangères. L'Association ne se sert d'aucun dérivé pour réduire son exposition au risque de change.

Sauf indication contraire, la direction juge que l'Association n'est pas exposée à des risques de change ou à d'autres risques de prix considérables découlant de ces instruments financiers.

### 4. DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	218 827 \$	109 733 \$
Provision pour créances douteuses	(8 120)	(7 590)
	<u>210 707 \$</u>	<u>102 183 \$</u>

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**

**Notes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2019**

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortissement cumulé	<b>2019 Valeur comptable nette</b>	2018 Valeur comptable nette
Équipement de para-aviron	111 173\$	107 344 \$	<b>3 829\$</b>	7 257\$
Équipement national	94 618	51 153	<b>43 465</b>	46 411
Système d'inscription aux événements	66 797	22 266	<b>44 531</b>	61 750
Amélioration des installations	75 122	21 159	<b>53 963</b>	58 075
Équipement mécanique	267 659	219 044	<b>48 615</b>	73 889
Bateaux à moteur et accessoires	126 397	115 668	<b>10 729</b>	6 696
Logiciels et matériel de bureau	224 373	211 740	<b>12 633</b>	13 765
Équipement d'aviron	255 037	252 348	<b>2 689</b>	2 689
Remorques	78 242	45 166	<b>33 076</b>	41 063
Véhicules	70 529	37 430	<b>33 099</b>	38 000
	<b>1 369 947 \$</b>	<b>1 083 318\$</b>	<b>286 629 \$</b>	<b>349 415\$</b>

**6. PRODUITS REPORTÉS**

Les produits reportés se composent des montants suivants :

	<b>2019</b>	2018
Frais d'adhésion reportés	<b>19 850 \$</b>	27 825 \$
Produits reportés	<b>253 708</b>	195 072
	<b>273 558 \$</b>	<b>222 897 \$</b>

Les frais d'adhésion reportés représentent les frais d'adhésion reçus en 2019 pour l'exercice de 2020.

Les produits reportés représentent les montants reçus en 2019 liés aux bourses éventuelles et autres subventions grevées à des affectations externes.

# ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

## Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

### 7. SOMMES GREVÉS À DES AFFECTATIONS INTERNES

	Fonds de réserve des juges-arbitres	Fonds de réserve pour une organisation durable	<b>2019</b>	2018
	6 214 \$	200 000 \$	<b>206 214 \$</b>	206 214 \$

Le fonds de réserve des juges-arbitres se rapporte aux contributions du comité organisateur de la régates internationale des maîtres en aviron de 2001 à utiliser pour la formation et le perfectionnement des juges-arbitres du Canada.

Le fonds de réserve pour une organisation durable vise à fournir des fonds en cas d'insuffisance imprévue.

### 8. ÉVENTUALITÉ

Les contributions de Sport Canada sont assujetties à une vérification intermédiaire par Sport Canada. Les contributions sont remboursables à Sport Canada dans la mesure où une dépense ne respecte pas les modalités convenues. Sport Canada peut effectuer une vérification jusqu'à 5 ans après la fin de la période de référence. Les vérifications ont été effectuées jusqu'à l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

### 9. FONDS EN FIDUCIE

Les fonds suivants ne sont pas compris dans les états financiers. Ils sont gérés par l'Association et investis dans les Fonds de dividende de la Banque de Montréal. Les montants sont divulgués au coût, à la juste valeur marchande correspondante.

	Hanlan Keller	Pearce Guest	Seagram	Zasada	<b>Total</b>
<u>2019</u>					
Coût	5 874 \$	15 811 \$	11 084 \$	26 698 \$	<b>59 737 \$</b>
Valeur marchante	9 324	23 802	17 756	39 411	<b>90 293</b>
<u>2018</u>					
Coût	5 828 \$	15 687 \$	10 898 \$	26 549 \$	<b>58 782 \$</b>
Valeur marchante	8 593	21 936	15 827	35 130	<b>80 485</b>

# ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

## Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

---

### 10. ENGAGEMENTS

L'Association loue des embarcations pour un ou deux ans. Les versements de location sont faits au début de l'année de location. Les montants payés pour la durée du bail se prolongeant au-delà de l'exercice considéré sont inclus dans le solde reporté. À la fin de l'exercice, l'Association a des versements par anticipation de zéro \$ (2018 – 46 116 \$) pour louer zéro embarcations (2018 - 18 embarcations).

En septembre 2017, l'Association a conclu une entente avec RegattaCentral pour le développement d'un nouveau système d'inscription aux événements. L'entente est divisée en trois phases. À la fin de l'exercice, l'Association a des engagements en cours pour le phase 3 totalise un montant estimatif de 25 000 \$ (19 500 \$ US).

### 11. ACCORD DE CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DES FÉDÉRATIONS NATIONALES DE SPORT

Au cours de l'année, l'Association a conclu une entente de contribution avec le Comité olympique canadien pour améliorer sa capacité de financement. Le Comité olympique canadien a accepté de rembourser l'Association pour des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 140 000 \$. Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2019, l'Association a inclus 96 245 \$ (2018 – 128 607 \$) de dépenses admissibles de communications, marketing et autres initiatives et un remboursement de \$96 245 \$ (2018 – 127 827 \$) en revenus du Comité olympique canadien.

**ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR****Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)****Exercice terminé le 31 mars 2019**

	<b>2019</b>	2018
Activités du bureau national	<b>81 266 \$</b>	81 263 \$
Bureau national - salaires et avantages	<b>283 064</b>	275 798
Gouvernance	<b>98 867</b>	103 313
Relations internationales et associations nationales	<b>3 393</b>	6 375
	<b>466 590 \$</b>	466 749 \$

**Haute performance (annexe 2)****Exercice terminé le 31 mars 2019**

	<b>2019</b>	2018
Salaires et avantages	<b>1 746 676 \$</b>	1 573 625 \$
Déplacement des entraîneurs et dépenses connexes	<b>43 926</b>	69 894
Événements et camps	<b>2 179 181</b>	1 638 579
Équipement	<b>231 261</b>	249 977
Centres d'entraînement nationaux	<b>183 177</b>	274 839
Soutien aux athlètes de RCA	<b>122 900</b>	118 420
Amortissement des équipements	<b>46 806</b>	79 290
Science du sport et équipe médicale	<b>386 034</b>	459 150
Équipe nationale de para-aviron	<b>344 593</b>	333 873
	<b>5 284 554 \$</b>	4 797 647 \$

**Développement national (annexe 3)****Exercice terminé le 31 mars 2019**

	<b>2019</b>	2018
Comité de formation et de perfectionnement des entraîneurs	<b>143 004 \$</b>	154 009 \$
Para-aviron	<b>17 476</b>	13 709
Régates et événements de RCA	<b>134 503</b>	203 587
Développement du sport	<b>142 208</b>	127 059
Comité des juges-arbitres	<b>33 491</b>	67 738
Comité sur la sécurité et les installations	<b>6 394</b>	8 441
	<b>477 076 \$</b>	574 543 \$